

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

Diplôme professionnel de niveau II, inscrit au RNCP

Le métier

Les encadrants et responsables d'unité d'intervention sociale sont membres des équipes de direction. Ils sont inscrits dans un positionnement institutionnel entre une direction stratégique et des équipes de travail pluridisciplinaires. Ils sont garants de la mise en œuvre de l'action sociale ou médico-sociale au regard des valeurs associatives et des projets d'établissements dont ils sont salariés. Par délégation du chef d'établissement ou du représentant de la direction générale, ils assurent la responsabilité d'un service ou d'un établissement de moins de 50 salariés, l'encadrement des équipes d'intervention socio-éducatives et la mise en œuvre des projets individualisés des personnes accompagnées.

Objectifs du CAFERUIS

La formation doit permettre l'appropriation de ces différents éléments, tout en investissant personnellement une telle position dans l'organisation du travail.

La formation ne peut donc être conçue uniquement comme un développement des connaissances, mais doit favoriser un changement de position professionnelle qui implique aussi un changement personnel dans son rapport au travail.

C'est dans les relations quotidiennes que s'exerce l'encadrement et il dépend pour une large part de la manière dont le cadre acteur "habite" sa fonction.

La formation doit contribuer à développer ces qualités et en promouvoir l'articulation.

Elle s'inscrit dans l'ensemble plus large des formations aux différentes fonctions d'encadrement du secteur en mettant l'accent sur les dimensions d'animation, de dynamisation et d'organisation du travail d'équipe et de recherche en action sociale et médico-sociale.



La formation

16 regroupements de 5 jours répartis sur une période de 18 à 20 mois à raison d'une semaine par mois.

Le **CAFERUIS** se décline à partir des **4 domaines de formation** d'un total de **430 heures** en centre de formation :

- DC1 : Conception et conduite de projets d'unité ou service dans le cadre du projet institutionnel **111 h**
- DC2 : Expertise technique **110 h**
- DC3 : Management et communication **129 h**
- DC4 : Gestion administrative et budgétaire **80 h**

La formation pratique comprend :

- 1 stage dit de **décentrement de la fonction d'encadrement** de 70 heures, soit en entreprise soit dans le cadre européen.
- 1 stage d'**approfondissement de la fonction d'encadrement**, de 140 ou 350 heures dans un service ou établissement social ou médico-social aux côtés d'un cadre hiérarchique intermédiaire.

Les tarifs

Droits d'inscription à BUC Ressources : 150.00 €

- 2017 – 1ère année, le coût prévisionnel est de : 2 272.00 €
- 2018 – 2ème année, le coût prévisionnel est de : 4 250.00 €
- 2019 – 3ème année, le coût prévisionnel est de : 121.00 €

Soit un total prévisionnel pour 2017 - 2018 - 2019 de : 6 643.00 €

Code RNCP: 2514

Plus d'informations:

www.buc-ressources.org

Tel: 01 39 20 15 37

Conditions d'admission au CAFERUIS

La formation est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

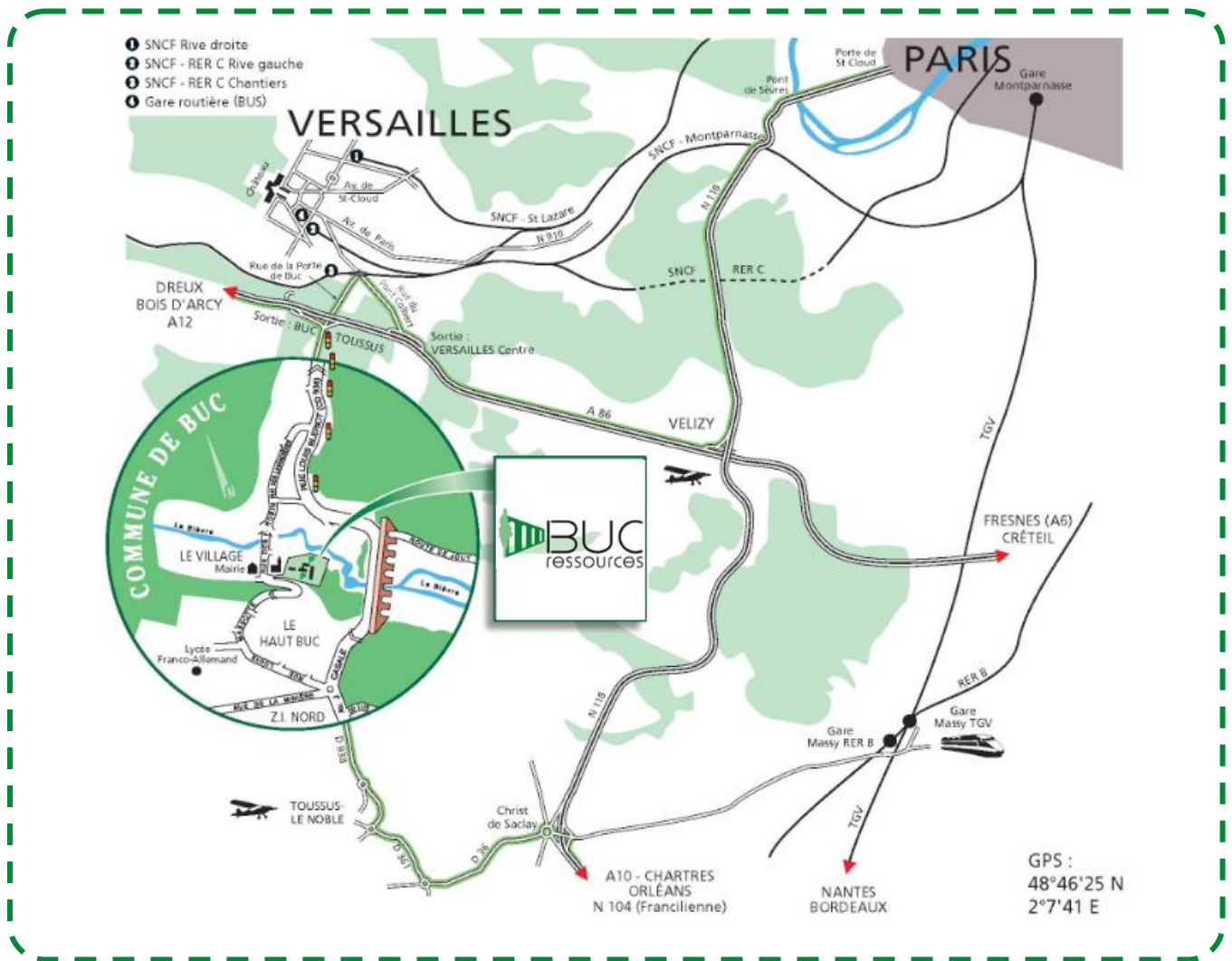
- Justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles
- Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau II
- Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III figurant au livre 3 de la quatrième partie du code de la santé publique et de deux ans d'expérience professionnelle
- Justifier d'un diplôme délivré par l'Etat ou diplôme national ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III et de trois ans d'expérience professionnelle dans les secteurs de l'action sociale ou médico-sociale, ou de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement
- Justifier d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'Etat et visé par l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles, et de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Aucune durée d'expérience professionnelle n'est exigée lorsque les candidats visés aux alinéas 3 et 4 occupent une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social. Dans tous les cas, les candidats doivent passer avec succès les sélections organisées par l'établissement de formation.

Modalités de certification

- Certification des DC1 « conception et conduite de projet sur un territoire » et DC6 « évaluation et développement de la qualité » : le mémoire
- Certification du DC2 « dossier d'expertise technique » : dossier et soutenance orale
- Certification du DC3 « management d'équipe » : étude de situation
- Certification du DC4 « gestion administrative et budgétaire » : 2 études de cas pour 2 épreuves écrites de 3 heures





Moyen d'accès

- SNCF Rive droite puis bus
- SNCF - RER C Rive gauche puis bus 262 A, 262 B
(gare routière en face de la gare) Descendre à Buc Ville
Gare Versailles Chantiers : bus 262 A, 262 B
(gare routière en face de la gare) Descendre à Buc Ville
- RER B Gare Gif-Sur-Yvette: bus 39-04, arrêt Calmette,
Lycée franco - allemand à Buc

Vous trouverez sur place

- Parking
- Restauration
- Hébergement